



No de résolution
ou annotation

Comité de parents Commission scolaire du Val-des-Cerfs

01CP-844

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du Comité de parents de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, tenue au centre administratif de la CSVDC situé au 55, rue Court à Granby, le 23 avril 2015.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h, la présidente, Mme Marie-Claude Gauthier, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous les représentants.

VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents mesdames et messieurs :

Représentants

BEAUDRY, Josée (S)
BERGERON, Georges
BERGERON, Réjean
CHAGNON, Susy
COURCHESNE, Danièle
DION, Nathalie
GAUTHIER, Marie-Claude
GAUVIN, Geneviève
GÉLINAS, Marie-Hélène (S)
GENEST, Nathalie
GOSSELIN, Julie
LAMBERT, Suzie
MESSIER, Sonia
MORIN, Ghislain
PAQUETTE, Julie
ROCHAT, Ariane
VALLÉE, Isabelle

Représentants

BINET, Danielle (S)
CORNAY, Marie-Josée
GODARD, André
LARIVÉE, Daniel

HUARD, Mélanie

Écoles primaires

de l'Orée-des-Cantons, Waterloo
de la Chantignole, Bromont
Ste-Thérèse, Cowansville
Ste-Cécile, Ste-Cécile-de-Milton
Notre-Dame-de-Lourdes, St-Armand
Joseph-Poitevin, Granby
de l'Assomption, Granby
Ave-Maria, Granby
St-Vincent-Ferrier, Bromont
du Phénix, Granby
St-Romuald, Farnham
St-Jean, Granby
St-Joseph, Granby
St-André, Granby
de l'Étincelle, Granby
Mgr-Desranleau, Bedford
de la Moisson-d'Or, Saint-Alphonse

Écoles secondaires

L'Envolée, Granby
Massey-Vanier, Cowansville
de la Haute-Ville, Granby
Joseph-Hermas-Leclerc, Granby

CCSEHDAA

Formant **QUORUM** (22 représentants, dont 22 ayant le droit de vote)

Est arrivé en cours de séance :

BRIEN, Nicholas
FORTIER, Daniel
LAVIGNE, Pascal
PLOTTO, Dimitri

St-François-d'Assise, Frelighsburg
St-Léon, Cowansville
Ste-Famille, Granby
Les Mésanges et les Grands Pins, Roxton-Pond

Ont motivé leur absence :

AUBIN, Danny
BANVILLE, Valérie
BEAUREGARD, Jessie
HANIGAN, Stephen
MARTIN, Hélène

Euréka, Granby
Parent commissaire CCSEHDAA
Centrale, St-Joachim
St-Joseph, Notre-Dame-de-Stanbridge
Wilfrid-Léger, Waterloo

Sont absents :

DELORME, Frédéric
FAUCHER, Yves
FRÉGAULT, Brigitte
JOURCHI, Olfa
NADEAU, Patrick
OSTIGUY, Paméla
PINAULT, Éric
POULIN, Natacha
ROBERGE, Avrel
VAILLANT, Robert

Mgr-Douville, Farnham
Jean-Jacques-Bertrand, Farnham
Curé-A.-Petit, Cowansville
des Bâtisseurs, Granby
St-Bernard, Granby
Premier Envol, Bedford
de Sutton, Sutton
St-Jacques, Farnham
de la Clé-des-Champs, Dunham
St-Édouard, Knowlton



No de résolution
ou annotation

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. André Godard et appuyé par M. Daniel Larivée :

02CP1415-962

D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que déposé.

Accepté à l'unanimité

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 MARS 2015

Il est proposé par Mme Nathalie Dion et appuyé par M. André Godard :

02CP1415-963

D'ACCEPTER le procès-verbal tel que déposé.

Accepté à l'unanimité

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Pas de suivi.

5. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme Marie-Claude Gauthier remercie les délégués d'avoir assisté à la présentation du plan d'optimisation. Elle rappelle que les conseils d'établissement doivent se prononcer sur leur composition. Un rappel sera fait aux délégués par courriel. De plus, les directions possèdent un calendrier qui indique l'ensemble des actions à prévoir chaque année.

6. PAROLE AU PUBLIC

M. Éric Racine, le directeur général adjoint se tient disponible pour répondre aux questions relatives au plan d'optimisation. Une ébauche stratégique est en cours. La priorité est mise sur la formation professionnelle, les relations avec la communauté et la formation des enseignants.

Arrivée de M. Dimitri Plotto à 19 h 09 (23 représentants, dont 23 ayant le droit de vote).

7. QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES ?

École J.-H.-Leclerc : Les finissants ont passé un test psychométrique pour mieux les orienter./Voyage prévu au Nicaragua.

Arrivée de Nicholas Brien à 19 h 14 (24 représentants, dont 24 ayant le droit de vote).

École St-Romuald : Mme Julie Gosselin parle des Jardins de la terre (préparation de paniers biologiques), une initiative pour les décrocheurs (16-30 ans) qui cherchent du travail pour six mois.

École St-Vincent-Ferrier : Tenue du lecturethon./Nouveau débarcadère et skate parc acceptés./Surplus d'élèves prévu pour l'année prochaine.

École St-François-d'Assise : Activités tenues pour le Jour de la Terre./Reprise des ateliers cinq épices.

École de l'Orée-des-Cantons : Grille-matières – Ils font un essai sans anglais intensif, mais cherchent une façon de faire pour augmenter la proportion d'anglais pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e./Bénéfice de la campagne de financement : 7 000 \$./Proposition de logos par le CBM./Belle réussite pour le Salon du livre.

Arrivée de Pascal Lavigne à 19 h 20 (25 représentants, dont 25 ayant le droit de vote).

École Joseph-Poitevin : Visite du représentant syndical./Appel d'offres lancé pour la cafétéria et les photos./En attente d'une réponse pour le renouvellement de l'anglais intensif./Voyage prévu au Tennessee./Beaucoup d'activités parascolaires sont organisées par les enseignants d'éducation physique. Ils voient évoluer positivement des élèves susceptibles de décrocher.

École Roxton Pond : Budget présenté au complet./Présentation d'Hideko Sinto, spécialiste d'origami et animatrice au Pavillon japonais du Jardin botanique de Montréal.

École L'Envolée : Présentation du plan d'optimisation et des impacts sur l'école./Équipe d'enseignants dynamiques : approbation de 10 à 15 activités à chaque séance du conseil d'établissement./Programme Chapeau, les filles ! pour les sciences et la technologie (Polytechnique) et programme Branchés, les gars !/Appel d'offres lancé pour la cafétéria.

École de la Chantignole : Vernissage des œuvres des élèves depuis le début de l'année./Renouvellement de l'anglais intensif.

École Ste-Thérèse : Présentation du plan d'optimisation. Ce qui s'applique en l'an 1, 2 et 3 n'est pas clair./Présentation des doléances des enseignants. Les activités des élèves diminuent tranquillement.



No de résolution
ou annotation

01CP-846

École de la Haute-Ville : Discussion sur le plan d'optimisation./Question à l'étude : comment les élèves pourraient animer la cour de l'école St-Jean ?

École St-André : Quinze professeurs ont présenté leurs doléances./Après quatre ans d'attente, la patinoire va finalement se faire.

École du Phénix : Séance du conseil d'établissement reporté au 6 mai. Démission d'un parent et remplacement d'un autre./Ont reçu le dépliant sur l'équipe Pile ou face (*dek hockey*).

École Massey-Vanier : Un autre volet sport-études est accepté, mais pas encore complété./Présentation du plan d'optimisation.

École de l'Assomption : Le programme Trotibus a commencé avec une maman bénévole./La prochaine AGA est fixée au 16 septembre.

Mme Julie Gosselin quitte la séance à 20 h 25 (24 représentants, dont 24 ayant le droit de vote).

8. RETOUR PRÉSENTATION PLAN D'OPTIMISATION

M. Georges Bergeron rapporte que des tracts ont été distribués aux parents qui venaient déposer leurs enfants. Le matin même, une enseignante s'est servie des élèves pour défendre ses points. L'intervention était proche du harcèlement. M. Bergeron communiquera avec la direction dès le lendemain.

M. Réjean Bergeron mentionne que le mot d'ordre est également de diminuer les activités.

M. Mélanie Huard précise que les enseignants disent aux enfants qu'ils vont devoir se débrouiller tout seuls, car les profs sont moins payés pour travailler plus.

Mme Marie-Claude Gauthier demande aux délégués de rester vigilants par rapport aux comportements déplacés. Il faut mentionner ce genre de commentaires et d'attitudes à la direction.

Mme Josée Beaudry indique que les directions ont les mains liées. Elles doivent motiver les enseignants tout en maintenant un bon climat.

M. Éric Racine précise que les directions ont un accès direct aux ressources humaines pour répondre à toute question. De plus, des informations sont diffusées aux directions par le réseau pour qu'elles soient à jour de ce qui se passe dans la CS. Le port du macaron blanc devant les enfants est correct, mais pas le rouge (*Moi j'enseigne, mon patron me méprise*). Il faut déterminer ce qui a un impact sur les enfants et ce qui n'en a pas. Les enseignants ont droit à leurs revendications, mais dans l'ordre normal des choses. Dès que les parents ont connaissance d'une situation inappropriée, il faut prévenir la direction, et la CS posera une action immédiate.

M. Georges Bergeron et Mme Danielle Binet quittent la séance à 20 h 25 (22 représentants, dont 22 ayant le droit de vote).

Arrivée de M. Daniel Fortier à 20 h 25 (23 représentants, dont 23 ayant le droit de vote).

Il est proposé par M. André Godard et appuyé par Mme Josée Beaudry :

DE TRANSMETTRE à la CS les commentaires suivants sur le plan d'optimisation :

- Le Comité de parents tient à remercier la Commission scolaire pour les efforts fournis dans le cadre de la présentation du plan d'optimisation. Il tient aussi à saluer tout le travail fait pour l'harmonisation et l'uniformisation des procédures et des processus internes dans le but d'améliorer les méthodes de travail et de limiter les coupures affectant les services à l'élève, notamment en ce qui concerne les professionnels.
- Le Comité de parents souhaite encourager la Commission scolaire à poursuivre dans cette direction et élargir la portée de son analyse afin d'y inclure toute la structure en questionnant les besoins actuels et réels en regard des personnes en place.
- De plus, le plan d'optimisation devrait rester flexible et modifiable pour répondre aux besoins susceptibles d'évoluer au fil des années.
- Dans toutes les mesures prises, le Comité de parents souhaite que l'objectif d'assurer la réussite de l'élève demeure en tout temps la priorité.

M. Daniel Fortier demande le vote.

Pour = 22, contre = 1, abstention = 0

La proposition est acceptée.

9. RETOUR SALON DES PARENTS

La date semble poser un problème, car le Salon coïncide avec les activités familiales organisées par la Ville. Si l'on ne tient pas compte des inscriptions dans les écoles secondaires (qui ne sont d'ailleurs pas présentes), il vaudrait mieux prévoir une date au printemps.

Il n'y a pas eu de promotion pour les jeux gonflables. Peut-être ce détail a-t-il son importance.

La recherche de commandites a été difficile cette année. La diffusion de l'information en dehors de Granby est à revoir. Isabelle Charest pourrait parler du CP dans l'une de ses chroniques.

L'emplacement est-il correct ? Est-ce un besoin réel des parents ? Un sondage auprès des parents pourrait apporter des précisions.

En fait, il y a du budget pour faire connaître le CP et les conseils d'établissement, et pour donner un coup de main aux autres parents.



No de résolution
ou annotation

01CP-847

10. **CONGRÈS FCPQ**

Douze personnes se sont inscrites.

11. **RENCONTRE CONJOINTE**

L'invitation a été envoyée pour le jeudi 30 avril. La rencontre portera sur la communication et se veut une soirée d'échanges entre CC, CP et CCSEHDAA.

12. **PARENTS COMMISSAIRES**

Le CC se tient encore à l'écoute pour le plan d'optimisation.

13. **CCSEHDAA**

Pas de rencontre.

14. **TRANSPORT**

Lors de la dernière rencontre, le représentant de la Ville était absent, donc ils n'ont pas pu parler des problèmes de déneigement.

Une déléguée mentionne qu'à Saint-Jean-sur-Richelieu, un chauffeur a interdit aux élèves de lire dans l'autobus.

15. **RAPPORT DE TRÉSORERIE**

M. Réjean Bergeron présente son rapport.

16. **CORRESPONDANCE – QUESTIONS DIVERSES**

Gustave et compagnie

Mme Marie-Claude Gauthier a reçu le livre écrit par Stéphane Paradis, *Devenons des as pour nos enfants*. Mme Suzy Chagnon se propose de le lire.

Éthique des commissaires

Mme Marie-Claude Gauthier a reçu l'extrait de procès-verbal qui stipule la modification du Code d'éthique. Le document est disponible sur le site de la CS.

Barème pour matériel didactique

Il serait intéressant d'avoir une estimation approximative ou la moyenne des coûts pour le matériel didactique. Ça donnerait une idée aux conseils d'établissement.

Diffusion de l'information sur les sites des écoles

Les informations, comme la date des séances du conseil d'établissement ou les procès-verbaux, ne sont pas accessibles sur les sites Internet. C'est difficile d'attirer des parents dans ces conditions.

M. Nicholas Brien indique que la direction transmet chaque semaine aux parents un rappel des dates importantes.

Règles de fonctionnement du service de garde

Si un parent annule la participation de son enfant à une activité/journée alors qu'il y était inscrit, les frais sont tout de même facturés, sinon la subvention est perdue.

C'est le conseil d'établissement qui décide si oui ou non les frais sont facturés.

Mme Danièle Courchesne quitte la séance à 21 h 42 (21 représentants, dont 21 ayant le droit de vote).

M. Éric Racine précise que, de par la loi, on ne peut pas facturer plus que ce que l'activité coûte. Le principe est celui de l'utilisateur payeur.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Daniel Larivée et appuyé par M. Réjean Bergeron :

DE LEVER la séance à 21 h 44.

Accepté à l'unanimité

02CP1415-965

Mme Marie-Claude Gauthier
Présidente

Mme Susy Chagnon
Secrétaire

Mme Catherine Baudin
Agent de bureau